

FICHE D'URGENCE INFIRMERIE 2023-2024

NOM : **PRÉNOMS :**

Classe pour la rentrée **2023/2024** : Date de naissance :/...../.....

	Responsable légal 1	Responsable légal 2	Autre personne à prévenir en cas d'urgence
Nom et prénom			
Tel Portable/...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....
Tel Travail/...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....
Lien de parenté			

En cas d'urgence : un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services d'urgence vers l'hôpital selon les modalités définies par le SAMU. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

- Présent-il une pathologie ou allergie particulière ? Si oui laquelle et il y a-t-il un traitement spécifique ?.....
.....
- A-t-il subi une intervention chirurgicale au cours des 5 dernières années ? Si oui, laquelle :
.....
- Bénéficie t'il d':
 - Un **PAI** (Projet d'accueil individualisé) joindre l'ordonnance - de 3 mois et la conduite à tenir
 - Un **PAP** (Plan d'accueil personnalisé)
 - Un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un problème de santé susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement, veuillez le signaler et prendre contact avec l'infirmière de l'établissement.



Tous les médicaments (même à prise temporaire) doivent être déposés et pris à l'infirmerie. Les élèves qui suivent un traitement fourniront une photocopie ou le double de la prescription médicale ainsi qu'une autorisation écrite des parents.

Merci d'agrafer avec cette feuille les photocopies de vaccination de votre enfant.

Date :

Signature du responsable légal :